



RAPPORT DU CONSEIL DE FONDATION 2018

Avec l'arrivée de plus de huitante nouvelles entreprises affiliées, COPRE atteint à nouveau une réjouissante croissance. Le total du bilan a augmenté de 6.7% pour atteindre CHF 1.93 milliards.

Avec une performance des placements de -0.55% dans un environnement difficile au niveau des marchés financiers, le Conseil de fondation a décidé d'attribuer pour 2018 un intérêt de 1.5%. Le degré de couverture s'élève au terme de l'exercice à 105.24%, calculé avec un taux d'intérêt technique de 1.71%.

L'exercice 2018 a vu s'achever avec succès le projet d'internalisation de la gestion administrative et commerciale, avec l'arrivée planifiée de 7 collaborateurs supplémentaires, dont celles de Pascal Kuchen en qualité de directeur général, et de Loïc Perroud nommé au poste de directeur commercial. Ainsi, au 31 décembre, l'effectif s'élève à 20 collaborateurs. L'internalisation permet de renforcer notre volonté d'indépendance, en maîtrisant nos coûts de gestion, avec une équipe totalement dédiée à la gestion de la Fondation, et ce dans l'intérêt de nos affiliés, assurés et rentiers.

La nouvelle organisation de COPRE a également eu pour conséquence de définir le périmètre de responsabilités et de tâches de chaque organe, à savoir celles du Conseil de fondation, de la Commission de placement, de la Direction générale et du Comité de direction.

Suite à la démission de deux membres fin 2017, le Conseil de fondation a également eu le grand plaisir d'accueillir deux nouveaux membres, élus lors de l'assemblée générale ordinaire de mai 2018. Daniel Hofstetter et Claude Roch ont rapidement trouvé leurs marques et démontré un fort intérêt et une grande motivation à contribuer efficacement à la gouvernance et à la pérennité de COPRE.

88 entreprises nous ont rejoint en 2018, ce qui porte leur nombre à 765. Cette croissance réjouissante démontre l'attractivité de notre fondation, et ce pour des entreprises de taille variée. Le total du bilan s'établit à CHF 1'932'290'885, en hausse de 6.7%. Le nombre d'assurés actifs se monte à 10'661. Quant au nombre de rentiers, il s'élève à 1'962.

La performance des placements 2018 a bouclé sur un résultat de -0.55%, péjoré par l'évolution du marché des actions. Bien que négatif, le résultat de COPRE peut être qualifié de satisfaisant, l'indice Crédit Suisse des caisses de pension suisses affichant une performance annuelle de -3,20%.

Le Conseil de fondation a décidé d'attribuer pour 2018 un intérêt de 1.5 %, ce qui amène le taux de couverture à 105.24%.

Les mandats de trois membres du Conseil de fondation arrivent à échéance en 2019. Il s'agit de ceux de Robin Gordon, Président, Robert Fiechter, Vice-président, et Mario Izzo, également membre de la Commission de placement. Robert Fiechter et Mario Izzo souhaitent renouveler leur mandat, l'approbation de leur demande sera soumise au vote lors de l'assemblée des délégués 2019.

Quant à Robin Gordon, élu au Conseil de fondation en 2011, président depuis 2017, il quittera ses fonctions le 24 mai 2019, à l'issue de l'assemblée générale des délégués. Il a en effet décidé de ne pas se représenter pour un troisième mandat, souhaitant consacrer désormais toute son énergie au développement de l'entreprise qu'il dirige.

C'est Claude Roch qui a été élu à l'unanimité par le Conseil de fondation pour succéder à Robin Gordon à la Présidence de COPRE.

Claude Roch dispose d'une expérience avérée dans la conduite d'entreprises. Âgé de 58 ans, associé d'une PME active dans le commerce et l'immobilier, il assume différents mandats d'administrateur, dont celui de Vice-Président de la banque Raiffeisen d'Arve et Lac. Un processus d'élection pour le siège d'un «représentant des assurés» a été initié. L'élection complémentaire au Conseil de fondation aura également lieu lors de la prochaine assemblée.

Le Conseil de fondation constate avec plaisir que la mise en place de la nouvelle organisation porte ses fruits. L'attractivité de COPRE s'en trouve manifestement renforcée, et les perspectives de croissance sont prometteuses, avec une arrivée importante de nouveaux affiliés d'ores et déjà confirmée pour 2019. COPRE reste attentive à une organisation efficiente de ses prestations aux assurés tout en poursuivant son objectif de maîtrise des frais administratifs.

Le Conseil de fondation remercie également très sincèrement la direction et les collaborateurs de COPRE pour leur fort engagement, ayant permis une finalisation de l'internalisation conforme aux objectifs fixés.

Le Conseil de fondation



Robin Gordon, Président
Genève, le 12 avril 2019